

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW
Code du produit : L0000824

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Peintures, vernis et émaux
Nature chimique : Diluant pour vernis

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Lechler SpA
Via Cecilio 17
22100 Como
Téléphone : +39031586111
Téléfax : +39031586206
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : safety@lechler.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel. +39-031-586301 Fax +39-031-586299
Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant les heures de bureau. (8.00-18.00)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Inflammable	R10: Inflammable.
Irritant	R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
Dangereux pour l'environnement	R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

Pictogrammes de danger :



Irritant



Dangereux
pour
l'environnement

Phrase(s) R	: R10 R36/37 R51/53 R66 R67	Inflammable. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrase(s) S	: S26 S36 S57 S60	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

Aucun(e) à notre connaissance.

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Liquide

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	64742-95-6 265-199-0 01- 2119455851- 35	R10 Xi; R37 N; R51/53 Xn; R65 R66 R67 Nota P	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335, H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 20 - < 25
4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone	123-42-2 204-626-7	Xi; R36	Eye Irrit. 2; H319	>= 10 - < 20

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

	01- 2119473975- 21			
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6 202-436-9	R10 Xn; R20 Xi; R36/37/38 N; R51-R53	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20
1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8 203-604-4	R10 Xi; R37 N; R51-R53	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 10
cumène	98-82-8 202-704-5	R10 Xn; R65 Xi; R37 N; R51-R53 Nota C	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411	< 2,5
Substance VLEP :				
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 01- 2119485493- 29	R10 R66 R67	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 25 - < 50
2PG1EEA	54839-24-6 259-370-9 01- 2119475116- 39	R10 R67	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 20 - < 25

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

Prévoir des douces sur le lieu de travail

- En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.
Demander conseil à un médecin.
Prévoir des lave-yeux sur le lieu de travail
Enlever les lentilles de contact.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Garder tranquille.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.
Demander conseil à un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol.
Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Ventiler la zone.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Endiguer.
Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4 Référence à d'autres sections

- Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.
-

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).
Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Bien mélanger avant l'emploi
Après l'emploi, stocker dans un conditionnement bien fermé
- Indications pour la protection contre l'incendie et : Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

l'explosion

supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.
Lors de transvasements, prendre des précautions concernant la mise à terre et utiliser des tuyaux conductibles.
Utiliser des outils anti-étincelles.
Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.
Défense de fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 35°C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de lumière de soleil directe.
Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Ces informations ne sont pas disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
n-butyl acetate	123-86-4	TWA	150 ppm 713 mg/m ³		
		STEL	200 ppm 950 mg/m ³		
2-ethoxy-1-methylethyl acetate	54839-24-6		100 ppm		
Diacetonaldéhyde	123-42-2	TWA	50 ppm 238 mg/m ³		
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	TWA	20 ppm 100 mg/m ³	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
Mesitylène	108-67-8	TWA	20 ppm	2000-06-16	2000/39/EC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

			100 mg/m3		
Information supplémentaire	:	Indicatif			
CUMENE	98-82-8	TWA	20 ppm 100 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
		STEL	50 ppm 250 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			

DNEL

acétate de n-butyle

: Utilisation finale: Utilisation professionnelle
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Effets locaux
Durée d'exposition: 8 h
Valeur: 7 ppm

Utilisation finale: Utilisation professionnelle
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Effets locaux
Valeur: 48 mg/m3

PNEC

acétate de n-butyle

: Eau
Valeur: 0,18 mg/l

Sol
Valeur: 0,093 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.
Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source.
Si, pour des raisons techniques, les valeurs limites sur le lieu de travail ne pouvaient être respectées, il faudrait alors, dans des conditions exceptionnelles, porter un appareil de protection respiratoire adapté, mais ceci uniquement pour de courtes périodes.
Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141).

Protection des mains

: Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)
En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

contacter le fournisseur des gants homologués CE.
Des crèmes barrières peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, mais elles ne doivent pas être appliquées après l'exposition. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Se laver les mains avant de commencer à travailler et les couvrir d'une crème protectrice

Protection des yeux : Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.
Le personnel doit endosser vêtements de protection
Les travailleurs devraient porter des chaussures antistatiques.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide
Odeur : de solvant
Point d'éclair : > 23 - 55 °C
Température d'inflammation : non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité : non applicable
pH : non déterminé
Point de congélation : non applicable
Point d'ébullition : non déterminé
Pression de vapeur : 1,000 hPa
à 50 °C
Densité : 0,8934 g/cm³
Hydrosolubilité : non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants : non déterminé
Temps d'écoulement : 59 s

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

6 mm

Méthode: ISO/DIN 2431 '84

Densité de vapeur relative : non applicable

Taux d'évaporation : non déterminé

9.2 Autres informations

Contenu en composés organiques volatils (COV) : 100 %

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Nos produits sont réalisés conformément aux conseils de sécurité afin d'éviter toute décomposition et dégradation dans les conditions
Considéré le type de produit, il serait mieux de le garder dans son conditionnement original évitant ainsi de le transférer.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

Décomposition thermique : non applicable

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par inhalation : L'exposition aux vapeurs de solvants de la préparation au delà des limites d'exposition définies peut conduire à des effets adverses pour la santé., Comme p.e.: irritation des membranes muqueuses, irritation du système respiratoire, effets adverses sur les reins, le foie et le système nerveux central. Symptômes et indications: céphalées,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

	vertiges, fatigue, asthénie musculaire, étourdissements et dans les cas extrêmes, perte de conscience., L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air peut irriter le système respiratoire.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau., Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.
Information supplémentaire	: Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson	: Remarques: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
--------------------------	---

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	: donnée non disponible
------------------	-------------------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	: donnée non disponible
-----------------	-------------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité	: donnée non disponible
----------	-------------------------

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Ce mélange ne contient aucune substance qui seraient considérées comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire	: Le produit contient des substances (décrites dans le chapitre 3) qui sont dangereuses pour l'environnement Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.
---------------------------------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.
Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR	: Numéro ONU	1263
	Classe	3
	Instruction d'emballage (LQ)	F1
	Groupe d'emballage	III
	Numéro d'identification du danger	33
	Étiquettes	3
	Description des marchandises	PAINT RELATED MATERIAL
IMDG	: Numéro ONU	1263
	Classe	3
	No EMS	F-E, S-E
	Groupe d'emballage	III
	Numéro d'identification du danger	
	Étiquettes	3
	Description des marchandises	PAINT RELATED MATERIAL
	Polluant marin	Danger. pr envir. étiq. uniqmt
Polluant marin	Polluant marin	
IATA	Numéro ONU	1263
	Classe	3
	Groupe d'emballage	III
	Numéro d'identification du danger	
	Étiquettes	3
	Description des marchandises	Paint related material

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Numéro de Code MAL (DK)	: 4-3 (1993) 1.720-m3 air/10 g
Classification de risque selon le VbF	: Point d'éclair 21 °C à 55 °C, à 15 °C non miscible dans l'eau Liquides inflammables particulièrement dangereux
Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	: pollue fortement l'eau VWVWS A4

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006
Règlement (CE) No. 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
Ce produit est classé et étiqueté en conformité avec la Directive 1999/45/CE.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R10	Inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R51	Toxique pour les organismes aquatiques.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

LECHSYS UNIVERSAL THINNER SLOW

Version 2.31

Date de révision 14.01.2014

Date d'impression 16.09.2014

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.